

Résultats

- La sensibilisation a favorisé l'implication de différents acteurs et la mise en place d'une chaîne d'intervention de lutte contre la traite des enfants. A travers cette chaîne, différentes administrations et acteurs sociaux se sont rapprochés.
- La formation des acteurs a favorisé l'éclosion d'actions de lutte contre traite au sein des organisations de la société civile et même les administrations. Cette formation se poursuit à travers d'autres séminaires et l'introduction de modules spécifiques dans les curricula. Les études exploratoires ont donné la voie à des études spécifiques (mémoires de fin de cycle) et à une enquête nationale quantitative publiée en 2009. La traite des enfants n'est plus seulement mais aussi dans ses proportion.
- Le plaidoyer à permis l'adoption en 2005 d'une loi et la mise en place d'un comité de mise œuvre du programme IPEC, d'une commission de lutte contre la traite des enfants au MINTSS et d'une brigade des mœurs dans les locaux du BCN Interpol.
- ASSEJA a été l'agence d'exécution du programme d'action de sensibilisation et de communication pour la lutte contre le trafic et la traite des enfants. L'ONG est membre de la commission de lutte contre la traite des enfants au MINTSS.